

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLANDRAUT**

Séance du vendredi 7 juin 2024

Séance ordinaire

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation : 03.06.2024

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

L'an deux mil vingt-quatre et le sept juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie après convocation légale sous la présidence de Monsieur Patrick BRETEAU, Maire.

Présents : MM. Patrick BRETEAU, Jean-François SABOY, Cyril CHARBONNIER, Mmes, Nathalie ALIMI, Mireille EDOUARD, MM. Yves DEVAURAZ-CABANON, Jean-Jacques SCHMIT, Mickaël BARBE, Damien DANJOU, Mmes Christine CAULIE, Mariette DUFLET, Sophie ETOC, Aurélie ALONSO, Catherine CABROL.

Excusés : Sandra GUYOU a donné procuration à Patrick BRETEAU

Absents :

Secrétaire de séance : Mariette DUFLET

M. BRETEAU donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal du 4 avril 2024 qui est adopté.

M. BRETEAU présente l'ordre du jour :

1. FINANCES

1.1 Compte Administratif 2023 Commune

1.2 Compte Administratif 2023 Assainissement

1.3 Compte Administratif 2023 Eau

1.4 Décision Modificative Budget Commune (rectification affectation)

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Réhabilitation ouvrages de collectes assainissement – choix des candidats

3. QUESTIONS DIVERSES

1.1 Compte Administratif 2023 – Commune

Mme ALIMI présente le résultat du Compte administratif 2023 de la commune reçu par tous les élus :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)
Résultats reportés		139 741,20		683 401,50		
Opérations de l'exercice	284 640,00	129 893,81	895 602,13	1 057 677,54		
TOTAUX	284 640,00	269 635,01	895 602,13	1 741 079,04		
Résultats de clôture	15 004,99			845 476,91		830 471,92
Restes à réaliser	88 014,00	12 000,00			76 014,00	
TOTAUX CUMULES	91 018,99			845 476,91		754 457,92

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal sous la présidence de Mme Christine CAULIÉ :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

1.2 Compte Administratif 2023 - ASSAINISSEMENT

Mme ALIMI présente le résultat du Compte administratif 2023 de l'assainissement reçu par tous les élus :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)
Résultats reportés		52 198,58		561 370,39		
Opérations de l'exercice	8 617,50	37 253,98	34 466,74	49 213,37		
TOTAUX	8 617,50	89 452,56	34 466,74	610 583,76		
Résultats de clôture		80 835,06		576 117,02		656 952,08
Restes à réaliser	254 650,00				254 650,00	
TOTAUX CUMULES	173 814,94			576 117,02		402 302,08

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal sous la présidence de Mme Christine CAULIÉ :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

1.3 Compte Administratif 2023 - EAU

Mme ALIMI présente le résultat du Compte administratif 2023 de l'eau reçu par tous les élus :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)
Résultats reportés		4 853,46		21 389,70		
Opérations de l'exercice	14 207,13	38 596,00	32 226,18	30 059,84		
TOTAUX	14 207,13	43 449,46	32 226,18	51 449,54		
Résultats de clôture		29 242,33		19 223,36		48 465,69
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		29 242,33		19 223,36		48 465,69

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal sous la présidence de Mme Christine CAULIÉ :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

1.4 DECISION MODIFICATIVE

DM N° 1 Budget commune : affectation

Cpte- Op	Libellé	Dépenses	Recettes
R002	Excédent reporté		+ 9 737.92 €
R021 - OFI	Virement de la section de fonctionnement		+ 9 737.92 €
D 023	Virement à la section d'investissement	+ 9 737.92 €	
D21538-op131	Autres réseaux	+ 9 737.92 €	
D001 - OFI	Solde d'exécution reporté	- 0,01 €	
R1068 - OFI	Excédents de fonctionnement capitalisés		- 0.01

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.

2.1 REHABILITATION OUVRAGES DE COLLECTES ASSAINISSEMENT – CHOIX DES CANDIDATS

Mme EDOUARD informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offre s'est réunie le 11 avril 2024 pour l'ouverture des plis concernant la réhabilitation des ouvrages d'assainissement.

Tous les conseillers ont été destinataires des analyses des offres réalisées par ADVICE INGENIERIE.

L'analyse des offres faite selon les critères d'appréciation suivants :

- Qualité des matériaux et équipements /15
- Mode opératoire – prédimensionnement ouvrages et planning d'exécution /20
- Moyens affectés /15
- Service après-vente, réactivité en cas de problèmes éventuels /5
- Mesures environnementales -mesures prévues pour la sécurité et l'hygiène /5
- Prix des prestations /40

Les offres concernent 3 opérations :

- Opération 1 – travaux sans tranchées
 - o 1A travaux divers
 - o 2A Réhabilitations regards de visite
 - o 3B Chemisage collecteur EU

2 plis pour l'opération 1 ont été déposés.

- Opération 2 – travaux avec tranchées
 - o 1B Renouvellement de branchements
 - o 2B mise à la côte des regards de visite
 - o 3A déconnexion d'avaloirs

3 plis pour l'opération 2 ont été déposés.

- Opération 3 – Poste de refoulement Les Terres

2 plis pour l'opération 3 ont été déposés.

Mme EDOUARD présente au Conseil le tableau relatif à l'analyse des offres :

Opération 1

Entreprise	Qualité des matériaux et équipements /15	Mode opératoire - prédimensionnement ouvrages et planning d'exécution /20	Moyens affectés /15	Service après vente, réactivité en cas de problèmes éventuels /5	Mesures environnementales - mesures prévues pour la sécurité et l'hygiène /5	Prix des prestations /40	Total /100	Classement
ATEC (Aillas, 33)	15	15	12,5	0	5	36,4	83,92	2
CHANTIERS D'AQUITAINE(Mérignac, 33)	15	12,5	15	0	5	40,00	87,50	1

Opération 2

Entreprise	Qualité des matériaux et équipements /15	Mode opératoire - prédimensionnement ouvrages et planning d'exécution /20	Moyens affectés /15	Service après vente, réactivité en cas de problèmes éventuels /5	Mesures environnementales - mesures prévues pour la sécurité et l'hygiène /5	Prix des prestations /40	Total /100	Classement
SOC (Saint Médard en Jalles, 33)	0	9	5	0	0	35,6	49,56	2
CANASOUT (Villeneuve-d'Ornon, 33)	15	20	13	3	4	40,00	95,00	1
LAURIERE (Saint Front de Pardoux, 24)	0	0	0	0	0	37,10	37,10	3

Opération 3

Entreprise	Qualité des matériaux et équipements /15	Mode opératoire - prédimensionnement ouvrages et planning d'exécution /20	Moyens affectés /15	Service après vente, réactivité en cas de problèmes éventuels /5	Mesures environnementales - mesures prévues pour la sécurité et l'hygiène /5	Prix des prestations /40	Total /100	Classement
SUEZ (Paris, 92)	15	15	7,5	2,5	5	40,0	85,00	1
SADE (Pessac, 33)	12,5	15	15	1	5	30,80	79,30	2

Compte-tenu de ces éléments et des résultats de l'analyse des offres, M. le Maire propose au Conseil Municipal de choisir les entreprises ayant obtenu la meilleure note, à savoir :

- Chantiers d'Aquitaine pour l'opération 1 pour un montant de travaux de **99 699,00 € HT**
- Canasout pour l'opération 2 pour un montant de travaux de **39 840,00 € HT**
- SUEZ pour l'opération 3 pour un montant de travaux de **47 230,00 € HT**

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- Chantiers d'Aquitaine pour l'opération 1 pour un montant de travaux de **99 699,00 € HT**
- Canasout pour l'opération 2 pour un montant de travaux de **39 840,00 € HT**
- SUEZ pour l'opération 3 pour un montant de travaux de **47 230,00 € HT**
- d'autoriser M. le Maire à procéder à la signature des marchés avec les entreprises sélectionnées
- de charger M. le Maire de toute démarche nécessaire

2. QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 18 h 45.